

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 3 JUILLET 2021

L'association est dénommée : **Les Sheds**

Le siège est fixé à : **2A rue d'Illzach 68260 Kingersheim**

Membres présent-e-s (38) :

M. André BARTHELEME, Mme Marie-Josée BECK, M. Robert BECK, Mme Michelle BERTHOLET, Mme Jeannine BORKERT, Mme Marjorie BRENGARTH, M. Dominique COLLIN, M. Cédric COSTE, Mme Danièle COUR, Mme Sonia FAVALE, M. Steve FICADIÈRE, Mme Mireille FRANK, M. Patrick FRANK, M. Alain FREMIOT, Mme Anne-Loïs GOLL, M. Jean-Jacques GREINER, M. Daniel HABERBUSCH, Mme Anne HERZOG, M. François HERZOG, M. Yves HERZOG,

M. Michaël HORN, Mme Emilie JACOB, M. Régis JEAN, Mme Danièle KIEFER, Mme Marie-Odile LEMASSON, Mme Brigitte MESZAROS, Mme Chantal MICHAUT, Mme Perrine PREVEL, M. Laurent RICHE, Mme Nadia RUSTOM, Mme Françoise SCHWOB, M. Bruno SELVA, Mme Claudine SELVA, Mme Pascale STOERKEL, Mme Huguette WACKER, M. René WACKER, Mme Laurence WASSMER, Mme Marta WOLFF-TURZA.

Procurations (35) :

Jim CENEDA donne procuration à Dominique COLLIN,
Isabelle COLLIN donne procuration à Dominique COLLIN,
Inès COLLIN donne procuration à Dominique COLLIN,
Elisabeth DANNER donne procuration à Marjorie BRENGARTH,
Marthe DIRINGER donne procuration à Marjorie BRENGARTH,
Lisette DOPPLER donne procuration à Chantal MICHAUT,
Antoine GUILLEUX donne procuration à Marjorie BRENGARTH,
Jacques HUND donne procuration à Jeannine BORKERT,
Maryelle KOLOPP donne procuration à Marjorie BRENGARTH,
Jacqueline KRIVACSY donne procuration à Jeannine BORKERT,
Soazic LE TALLEC donne procuration à Chantal MICHAUT,
Philippe LEGROS donne procuration à Emilie JACOB,
Françoise LEGROS donne procuration à Emilie JACOB,
Jean-Pierre MICHAUT donne procuration à Chantal MICHAUT,
Marc NAMUR donne procuration à Marjorie BRENGARTH,
Céline NAMUR donne procuration à Bruno SELVA,
Cyril NAMUR donne procuration à Bruno SELVA,
Aurélien NAMUR donne procuration à Bruno SELVA,
Christiane NICKLAUS donne procuration à Chantal MICHAUT,
Frédéric NOEL donne procuration à Chantal MICHAUT,
Karine OLLAGNIER donne procuration à Jeannine BORKERT,
Lydia PELLOUX donne procuration à Jeannine BORKERT,
Christine PEYRETON-WENDLING donne procuration à Emilie JACOB,
René REINAUER donne procuration à Dominique COLLIN,
Liliane REUTER donne procuration à Brigitte MEZZAROS,
Daniel RIBSTEIN donne procuration à Bruno SELVA,
Clarisse RUBRECHT donne procuration à François HERZOG,

Clarisse SCHMIDT donne procuration à Françoise SCHWOB,
Henriette SCHOEN donne procuration à Daniel HABERBUSCH,
Jean-Michel SCHWOB donne procuration à Françoise SCHWOB,
Françoise SUTTER donne procuration à Anne-Loïs GOLL,
Bernard WENDLING donne procuration à Emilie JACOB,
André WINLING donne procuration à Patrick FRANK,
Christine WITTMANN donne procuration à Jeannine BORKERT,
Pierre WURTZ donne procuration à Dominique COLLIN.

Invitée (1) :

Mme Sarah GAMBARARO.

Excusés (2) :

M. Michel SCHITTLY – expert-comptable,
M. Emmanuel HOUZÉ – conseiller à la Caisse d'Épargne Grand Est.

Le samedi 3 juillet 2021 à 9 heures 00, l'assemblée générale de l'association Les Sheds s'est réunie de manière ordinaire à Kingersheim aux Sheds, 2A rue d'Illzach sur convocation du président en date du 16 juin 2021.

L'assemblée est présidée par M. Dominique COLLIN en sa qualité de président. Le président constate que soixante-treize (73) membres de l'association sont présent-e-s ou représenté-e-s : le nombre total de voix est ainsi de **soixante-treize (73) voix délibératives**. Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. **Validation du procès-verbal** de l'assemblée générale du 2 octobre 2020.
2. **Exercice 2020** : rapport d'activité, rapport financier, rapport moral.
3. **Point d'étape 2021** : activités et événements, l'équipe salariée, les bénévoles, les partenariats, les perspectives pour le projet global des Sheds.
4. **Vie associative** : adhérents et cotisations, élection du conseil d'administration.
5. **Exercice 2022** : budget prévisionnel, rapport d'orientation, perspectives du projet global.
6. **Divers**.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 octobre 2020.

Le compte-rendu a été rendu disponible sur notre site web dès l'envoi de la convocation et a été affiché sur la terrasse ce jour. Personne n'ayant de question, le procès-verbal est soumis directement au vote :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	Contre	Pour
73	3	-	-	70

Le compte-rendu de l'assemblée du 2 octobre 2020 est donc validé à l'unanimité.

2. Exercice 2020

2A. Rapport d'activité 2020

L'année 2020 est marquée tout d'abord par la démolition des vieux Sheds qui a donné naissance à une place de village. Le début d'année est dense : festival Momix, organisation d'un cycle de 4 rencontres autour de la radioactivité et du nucléaire avec Danièle Cour de la Criirad, une conférence avec Gilles Landini fin février. Et puis la pandémie a bousculé nos vies : nous avons réussi à maintenir le spectacle de la Filature nomade, « Le syndrome du banc de touche » joué le 12 mars avec une jauge de 50 personnes. Ce sera la dernière représentation avant le confinement.

Pour autant, notre association n'a jamais fermé ses portes : l'épicerie a été maintenue et a connu un grand succès ; nous avons maintenu le marché paysan. En juin, la vente à emporter est proposée avec très vite une alternative au kraft jetable avec des contenants en verre consignés. A la sortie du confinement, deux expositions se succéderont : « Les confins du moment » par Vincent Lecomte et Vincent Schueller puis « Vers le nouveau monde » par Lucie Muller et Jim Ceneda. Le traditionnel dîner-concert de piano avec Gilles Landini se tiendra bien en octobre juste avant le 2nd confinement.

Pendant cette fin d'année, nous avons la chance de bénéficier de l'aide apportée par les Alter'Vagabonds, Léa & Antoine qui choisissent de passer le confinement avec nous. La ville nous met à disposition un vélo cargo ce qui nous permet de lancer une expérimentation de livraison pour les repas et les courses d'épicerie. De nombreux et nombreuses bénévoles se mobilisent pour assurer les créneaux le midi et en soirée. La boutique en ligne est lancée. Ces nouveaux services nous permettent de toucher de nouvelles personnes dont certaines deviennent des client·e·s réguli·er·ère·s.

Le potager

Une équipe stable de 6 personnes a pris plaisir à se retrouver tout au long de l'année, en particulier durant le premier confinement, car les semis et la préparation des planches de cultures ne pouvaient attendre. L'équipe reste attachée à cultiver le potager de manière naturelle et permaculturelle, en observant et en expérimentant, en favorisant le développement de la biodiversité. Tout ce qui pousse au jardin est semé sur place (semences biologiques, reproductibles et libres de droits). Selon sa vocation pédagogique initiale, le potager est ouvert à tous, novices ou initiés, ponctuellement ou plus régulièrement. Les jardiniers se retrouvent les samedis.

Parmi les réalisations de l'année 2020 :

- Commandes de semences Kokopelli pour l'épicerie (les Sheds sont le seul point de vente Kokopelli dans le 68)
- Réorganisation de la placette de compostage partagé, afin que le transfert d'un bac à l'autre soit plus aisé et le mûrissement du compost favorisé
- Assurer une belle vie aux poules arrivées au potager en 2019. En liberté, ce sont les cultures qui ont été mises derrière des enclos pour les protéger de leur gourmandise. En mai 2021, nous déplorons leur décès, attaquées au sein même du poulailler par un prédateur (fouine, martre?)
- Fleurissement de la terrasse avec des plantes grimpantes (glycines, jasmins, clématites, chèvrefeuille)
- Livraison de légumes d'automne (potirons, potimarrons, topinambours) afin qu'ils soient cuisinés et servis au restaurant des Sheds.

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	Contre	Pour
73	3	-	-	70

Le rapport d'activités est donc approuvé à l'unanimité.

2B. Rapport moral :

« Comment évoquer l'année 2020 ?

Depuis la création de l'association, depuis 14 ans, notre action, lorsqu'elle a été possible, est restée conforme aux objectifs définis par les statuts élaborés en 2007 :

- faire vivre un potager naturel et pédagogique associé à un café-restaurant-théâtre écologique, porteur de valeurs prônant le respect de l'homme et de la nature ;
- faire connaître, soutenir et adhérer aux engagements éthiques et aux solutions pratiques contenus dans la Charte Internationale de Terre & Humanisme ;
- être garant du développement du projet dans le respect de la démarche philosophique initiale ;
- contribuer financièrement à la réalisation de ce projet par la récolte de fonds et de matériaux ;
- organiser tout événement permettant de faire connaître notre action et/ou de récolter des fonds.

Nous avons abordé l'année 2020 avec enthousiasme suite aux résultats financiers encourageants de 2019, nous sommes arrivés à surmonter les difficultés financières liées à l'arrêt brutal du dispositif des emplois aidés. 2020 devait nous permettre de consolider financièrement nos activités économiques.

C'était sans compter sur cet incroyable COVID, cette pandémie mondiale qui a bouleversé totalement notre projet, notre fonctionnement et, plus intimement, nos vies.

Une fois de plus aux Sheds, la mobilisation, la solidarité et l'engagement vont opérer. Et pour ceux qui œuvrent chaque jour, le travail acharné est à nouveau nécessaire. Inévitable à la création et au lancement d'un projet comme les Sheds mais éloigné de nos valeurs, il s'est à nouveau s'avéré indispensable pour franchir les épreuves et limiter les pertes financières.

Merci aux adhérents et aux nombreux bénévoles, merci aux partenaires et à la municipalité de Kingersheim. Merci aux usagers de l'épicerie et du restaurant et merci tout particulièrement à l'équipe salariée.

Si les Sheds existent encore après 14 années de fonctionnement, si le projet des Sheds est encore un projet qui rayonne et qui fait référence au plan national, si les valeurs des Sheds sont intactes, c'est grâce à vous. Au nom de l'équipe, je vous adresse mes plus chaleureux remerciements pour votre présence aujourd'hui. »

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
73	3	-	-	70

Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité.

2C. Rapport financier

L'exercice 2020 a été marquée par la pandémie de Covid et les confinements qui ont fortement perturbé l'équilibre économique.

Pendant le 1^{er} confinement (mars-juin), les recettes ont baissé de 62 % par rapport à l'année 2019. Lors du 2^e confinement (octobre-décembre), le recul a été de 52 %.

La mise en place de la vente à emporter et la présence régulière du public expliquent les 10 points de différences entre les deux périodes. Au global le chiffre d'affaire chute de 36 % passant de 754k€ à 479k€, soit un recul de 275 000 euros, partiellement couverts par les aides (fonds de solidarité notamment). Rappelons que l'association ne bénéficie d'aucune subvention d'exploitation, les montants à ce poste ne correspondent qu'à des aides liées au Covid. Malgré ce contexte, les cotisations progressent de 15 %.

L'ensemble des charges diminuent mécaniquement, à l'exception de certaines charges fixes (les honoraires par exemple).

La ville de Kingsheim nous a accordé une exonération de loyer pour l'ensemble de l'année, soit une aide de 7500 euros. L'ensemble des aides ouvertes aux entreprises ont été sollicitées : fonds de solidarité, activité partielle, report de charges sociales, report de l'emprunt, souscription d'un prêt garanti par l'État (22k€), report du remboursement à Alsace Active, report du paiement de la facture d'eau, suspension des paiements à la

Sacem. Le département nous a attribué une subvention de 3 300€ au titre des recettes perdues par l'annulation du festival *6 Pieds sur Terre*. Nous avons également négocié des remises sur les contrats d'assurance : - 550€ sur l'assurance multirisques et -80€ sur l'assurance automobile. Malgré cette mobilisation, l'exercice se termine avec un déficit de -22k€ pour un budget de 550k€. Les pertes ont donc été limitées.

Compte de résultat 2020 – PRODUITS	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
	En euros	Prévisionnel
Restaurant	301 389 €	347 893 €
Épicerie	163 482 €	160 047 €
Manifestations / Festival 6 Pieds sur Terre	0 €	0 €
Billetterie spectacles et ateliers	0 €	2 000 €
Commissions marché paysan	14 508 €	9 000 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	479 379 €	518 940 €
Subventions d'exploitation	58 704 €	
Aide aux postes (CUI-CAE, Embauche PME)	8 330 €	
SUBVENTIONS ET AIDES	67 034 €	40 089 €
Cotisations	2 932 €	2 400 €
Autres produits	1 366 €	
PRODUITS DIVERS	4 299 €	2 400 €
TOTAL PRODUITS	550 712 €	561 429 €

Compte de résultat 2020 – CHARGES	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
	En euros	Prévisionnel
ACHATS de marchandises et matières premières	235 976 €	219 662 €
SERVICES EXTÉRIEURS	63 959 €	42 500 €
Fluides (électricité, gaz, eau, carburant)	17 166 €	
Fournitures (hôteliers, bureau, vêtements...)	18 500 €	
Locations mobilières et immobilières	2 130 €	
Entretien, réparations, maintenance	4 850 €	
Assurances, Honoraires	9 542 €	
Formations		
Publications / Déplacements / Réceptions / Animations	2 597 €	
Transports sur achats	4 375 €	
Télécommunications / Frais postaux	1 173 €	
Services bancaires / Commissions TR – ANCV – Billetterie	2 790 €	
Cotisations / Dons	836 €	
IMPÔTS ET TAXES	4 203 €	5 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	256 889 €	301 185 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 995 €	9 000 €
Autres charges	833 €	0 €
TOTAL CHARGES	570 855 €	577 347 €

Compte de résultat 2020 – Résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
	En euros	Prévisionnel
Produits d'exploitation	550 712 €	561 429 €
Charges d'exploitation	570 855 €	577 347 €
Résultat d'exploitation	-20 142 €	-15 918 €
Produits financiers	21 €	20 €
Charges financières	948 €	950 €
Résultat financier	-927 €	-930 €
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	840 €	
Résultat exceptionnel	-840 €	
Crédit d'impôt apprentissage		
TOTAL	-21 909 €	-16 848 €

BILAN – PASSIF	Au 31/12/2020 NET en euros	Au 31/12/2019	BILAN – ACTIF	Au 31/12/2020 NET en euros	Au 31/12/2019
Report à nouveau	-13 556 €	-11 553 €	Immobilisations incorporelles	8 717 €	9 602 €
Résultat de l'exercice	-21 909 €	-2 003 €	Immobilisations corporelles	11 780 €	12 914 €
Réserves			IMMOBILISATIONS	20 497 €	22 516 €
Fonds associatifs avec droit de reprise (Alsace Active)	8 750 €	8 750 €	STOCKS ET EN-COURS	46 786 €	50 926 €
FONDS PROPRES	-26 715 €	-4 806 €	Créances usagers et comptes rattachés	15 789 €	31 047 €
Emprunts auprès d'établissements de crédits	56 480 €	40 575 €	Autres créances	25 961 €	11 526 €
Dettes fournisseurs	39 528 €	54 907 €	CRÉANCES	41 750 €	42 573 €
Dettes fiscales et sociales	53 132 €	68 917 €	DISPONIBILITÉS	19 453 €	41 741 €
Autres dettes	7 296 €	1 422 €	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 234 €	3 258 €
DETTES	156 435 €	165 821 €	TOTAL ACTIF	129 720 €	161 015 €
TOTAL PASSIF	129 720 €	161 015 €			

Le patrimoine de l'association chute donc à 130k€. Avec le PGE, le montant global des emprunts augmente. La baisse la plus significative concerne les disponibilités qui passent de 41k€ à fin 2019 à 19k€ à fin 2020. La gestion de la trésorerie a été en enjeu de chaque instant pendant cette année.

Il est proposé de voter sur les comptes de l'exercice 2020.

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
70	3	-	-	70

Le rapport financier est donc approuvé à l'unanimité.

Compte tenu du résultat négatif de l'exercice à -21 909 €, le report à nouveau étant précédemment de -13 556 € au 31/12/2019, il passera donc désormais à **-35 465€**.

Il est ensuite proposé de voter cette proposition d'affectation du résultat :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
70	3	-	-	70

L'affectation du résultat est donc approuvée à l'unanimité.

3. Point d'étape 2021

L'année 2021 commence avec des activités contraintes par le confinement. La vente à emporter est maintenue sur toute la période ainsi que les livraisons, grâce à la mobilisation active des salarié·e·s et des bénévoles. L'équipe fonctionne de façon restreinte avec pour objectif de ne pas perdre d'argent. La rentabilité est suivie et communiquée à l'équipe chaque semaine. Des chantiers bénévoles ont été organisés pour repeindre les toilettes et finaliser l'aménagement de la terrasse.

L'implication des bénévoles

Jeannine présente les paniers garnis qui sont remis aux seniors de la ville à l'occasion de leur anniversaire. On y trouve des produits de l'épicerie. Elle insiste sur la qualité de la présentation : paniers réemployés et tapissés de tissus, sans emballage plastique, que les seniors peuvent manipuler, découvrant ainsi directement les produits qui leur sont offerts.

L'équipe du café tricot animé par Jeannine a également réalisé des tabliers destinés à l'équipe de service et d'épicerie : avec poches et orné d'une broderie représentant le logo des Sheds. Bravo à elles !

L'équipe salariée

Au niveau des salarié-e-s nous avons :

- *La cuisine* pilotée par **Coralie**, accompagné de **Lélio** en apprentissage. Un recrutement de cuisini-er-ère est en cours.
- *La salle* fonctionne actuellement avec des étudiantes : **Amélie** qui était présente sur le mois de juin et qui revient en août, **Lucie** qui est là jusqu'au fin juillet et **Mathilde** pour le mois de juillet. Erika est en arrêt maladie depuis fin mars. Deux recrutements sont en cours.
- *L'épicerie* pilotée par **Sarah** avec **Anne-Loïs**.
- *Les moyens généraux* assurés par **Michaël**, avec l'aide de Sarah sur les factures fournisseurs et la comptabilité. **Graça** assure le nettoyage, la blanchisserie et une aide à la plonge lorsque c'est nécessaire.

Le fonctionnement s'articule actuellement donc autour de 8 personnes, 7 temps plein et un temps partiel (20h).

Budget

Un premier budget avait été présenté et voté lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2020. Celui-ci a été actualisé avec le réalisé entre janvier et juin, mais aussi la nouvelle configuration de l'équipe. Le résultat attendu est meilleur avec un bénéfice espéré de l'ordre de 13 000 euros. Générer du bénéfice est devenu une nécessité pour survivre, il faut éponger les 35 000 euros de pertes accumulées afin de pouvoir constituer à nouveau des réserves.

Évolution des charges et du résultat :

Budget prévisionnel 2021 - PRODUITS	Budget actualisé au 3 juillet 2021	Prévisionnel AG octobre 2020
Restauration sur place / à emporter	220 200 €	415 548 €
Vente de produits au détail	188 000 €	172 800 €
Billetterie spectacles	1 500 €	6 000 €
Tenue de buvettes (« Demain sous les étoiles », 6PST...)	0 €	5 500 €
Marché // Petite restauration	0 €	10 000 €
Marché // Commissions sur abonnements et ventes directes	12 000 €	9 000 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	421 700 €	618 848 €
Subventions d'exploitation (fonds de solidarité)	70 000 €	2 000 €
Aide aux postes	8 000 €	5 000 €
SUBVENTIONS ET AIDES	78 000 €	7 000 €
DONS & COTISATIONS	8 000 €	2 000 €
TOTAL PRODUITS	507 700 €	627 848 €

Budget prévisionnel 2021 – CHARGES	Budget actualisé au 3 juillet 2021	Prévisionnel AG octobre 2020
Achats de denrées alimentaires et de marchandises	198 733 €	258 883 €
Autres achats	29 600 €	29 600 €
ACHATS	228 333 €	288 483 €
Services extérieurs	22 200 €	22 200 €
Autres services extérieurs	24 369 €	24 369 €
SERVICES EXTÉRIEURS	46 569 €	46 569 €
IMPÔTS ET TAXES	8 500 €	8 500 €
CHARGES DE PERSONNEL	200 718 €	271 386 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 000 €	9 000 €
TOTAL CHARGES	493 120 €	623 938 €

Budget prévisionnel 2021	Budget actualisé au 3 juillet 2021	Prévisionnel AG octobre 2020
Marge commerciale	222 967 €	359 965 €
Ratio	2,12	2,39
Résultat d'exploitation	14 580 €	3 910 €
Résultat financier	-1 087 €	-1 087 €
TOTAL	13 493 €	2 823 €

4. Vie associative.

4A. Cotisations.

Montant des cotisations pour 2022 :

Membres actifs, jeunes (-16 ans) : **à partir de 3€** (*inchangé*)

Membres actifs : **à partir de 6€** (*inchangé*)

Personne morale : **à partir de 12€** (*inchangé*)

Membres bienfaiteurs : **à partir de 50€** (*inchangé*)

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant des cotisations pour 2022.

Cette proposition est soumise au vote :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
73	3	-	-	70

Le montant des cotisations pour l'année 2022 est donc validé à l'unanimité.

On compte 217 membres au 2 juillet avec une cotisation moyenne de 34,63€ et 40% des membres sont issus de Kingsheim. La cotisation moyenne est en forte hausse suite à la mobilisation lors de l'appel à soutiens.

4B. Élection au conseil d'administration

Le tiers sortant (élu-e-s en 2018) du Conseil d'Administration est composé de Jeannine BORKERT, Marjorie BRENGARTH, Dominique COLLIN, Alain FREMIOT, Daniel HABERBUSCH, Émilie JACOB, Nadia RUSTOM, Laurence WASSMER. A démissionné suite à son déménagement dans une autre région : Chantal MICHAUT.

Il y a donc 14 places à pourvoir pour atteindre les 20 sièges maximum que peut comporter le Conseil d'Administration et il y a 8 candidat-e-s. Pour rappel, sont déclarés élu-e-s, dans la limite des postes vacants, les candidats ayant obtenu le plus de voix et au moins 50% des voix des membres de l'assemblée générale présents ou représentés.

Huit (8) candidat-e-s sont donc soumi-se-s au vote de l'assemblée :

Candidats	Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
Jeannine BORKERT	73	3	-	-	70
Marjorie BRENGARTH		3	-	-	70
Dominique COLLIN		3	-	-	70
Alain FREMIOT		3	-	-	70
Daniel HABERBUSCH		3	-	-	70
Émilie JACOB		3	-	-	70
Nadia RUSTOM		3	-	-	70
Laurence WASSMER		3	-	-	70

Les candidat-e-s au Conseil d'Administration sont donc élu-e-s à l'unanimité.

5. Exercice 2022

5A. Rapport d'orientation

« Nous proposons d'une part de maintenir le cap d'un projet exigeant, complexe, difficile. Un projet que nous souhaitons encore dans le domaine de l'innovation et de l'expérimentation. Un projet qui est toujours remarqué et qui fait référence après 14 années de fonctionnement dont 7 pour le restaurant et l'épicerie.

Si notre structure est aujourd'hui très fortement impactée par la pandémie et le confinement, les bons résultats de 2019 et la limitation des pertes en 2020 nous permettent d'envisager un avenir pour les Sheds. Un apport de financement d'environ 70 000 € reste toutefois nécessaire.

L'orientation de l'association pour 2022 est de poursuivre la réflexion engagée depuis 2020 et menée à bien en 2021. Nous souhaitons qu'elle puisse aboutir à une vision commune du projet et à des objectifs partagés. Nous vous invitons à participer à nos ateliers/forum du 10 septembre prochain. Ateliers de partage et réflexion pour le public, les salariés, les bénévoles et les partenaires permettant de redéfinir les objectifs de notre association et potentiellement sa philosophie, sa gouvernance.

La pérennité des Sheds est liée à la réussite des activités économiques, à notre efficience mais également à une reconnaissance du projet global, par les pouvoirs publics, comme un projet innovant, protecteur de l'environnement, créateur d'un nouveau modèle économique et social qui mérite un soutien plus large que celui de la Ville de Kingersheim.

Nous concentrerons notre énergie sur ces points tout en maintenant et développant la philosophie et la raison d'être du projet.

A la suite des ateliers du 10 septembre 2021, des assemblées générales seront organisées afin de valider le nouveau projet des Sheds. Un nouveau rapport d'orientation 2022 sera voté par l'assemblée et viendra compléter ce rapport présenté aujourd'hui.

Merci à vous tous ; salarié-e-s, adhérents, bénévoles, partenaires privés et publics, administrateurs et administratrices pour votre temps disponible, votre travail, votre soutien, vos énergies, talents et compétences... »

Le rapport d'orientation est soumis au vote de l'assemblée :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
73	3	1	-	69

Le rapport d'orientation pour l'exercice 2022 est donc approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

5B. Budget prévisionnel 2022

Le budget 2022 a été construit dans la lignée de l'année 2021, avec une équipe de 8 personnes et un restaurant limité à 40-45 couverts. Ce budget sera bien entendu actualisé suite aux conclusions du DLA et aux orientations que nous prendrons à la rentrée.

Budget prévisionnel 2022 - PRODUITS		En euros	Budget prévisionnel 2022 – CHARGES		En euros
Restauration sur place / à emporter		349 209 €	Achats de denrées alimentaires et de marchandises		230 403 €
Vente de produits au détail		171 000 €	Autres achats		34 200 €
Billetterie spectacles		4 000 €		ACHATS	264 603 €
Tenue de buvettes (« Demain sous les étoiles », 6PST...)		5 000 €	Services extérieurs		15 180 €
Marché // Commissions sur abonnements et ventes directes		10 000 €	Autres services extérieurs		15 740 €
	CHIFFRE D'AFFAIRES	539 209 €		SERVICES EXTÉRIEURS	30 920 €
Subventions d'exploitation		0 €		IMPÔTS ET TAXES	8 500 €
Aide aux postes		0 €		CHARGES DE PERSONNEL	213 793 €
	SUBVENTIONS ET AIDES	0 €		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 000 €
	DONS & COTISATIONS	3 000 €		TOTAL CHARGES	526 816 €
	TOTAL PRODUITS	542 209 €			

Budget prévisionnel 2022		En euros
Marge commerciale		308 806 €
Ratio		2,34
Résultat d'exploitation		15 393 €
Résultat financier		0 €
TOTAL		15 393 €

Le budget prévisionnel de l'exercice 2022 est soumis au vote :

Nombre de votants	Ne prend pas part au vote	Abstention	NON	OUI
73	3	1	-	69

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2022 est donc approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

6. Divers

Interventions diverses :

François Herzog :

Les Sheds sont régulièrement sollicités par des porteurs de projets issus de toute la France, qui voudraient créer des lieux alternatifs sur un modèle similaire. Les Sheds ont sûrement une carte à jouer dans l'accompagnement de ces porteurs de projets, voire pourraient envisager de monter des actions de conseil et de formations (rémunérées?)

Le mot du maire : M. Riche

Le maire réitère sa confiance et son soutien aux Sheds, dans un contexte où la transition écologique doit s'accélérer. Il estime que le modèle des Sheds est un modèle d'avenir, tout en saluant la démarche entreprise de s'interroger collectivement sur le devenir de notre association : philosophie, objectifs, gouvernance.

À ce titre, M. Riche mentionne l'exemple de l'entreprise Tempé, passée en SCOP : les salariés prennent en

main le destin et la survie économique de leur entreprise en s'impliquant davantage individuellement. À l'heure où les Sheds souhaitent redéfinir leur projet global, ce peut être une source d'inspiration. Enfin, M. Riche évoque le projet de regrouper plusieurs associations kingsheimoises dans un local situé à proximité de l'Église Sainte-Adelphe : FALA, Société d'Histoire...

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président, la trésorière et la secrétaire adjointe.

Jeannine BORKERT

Dominique COLLIN

Émilie JACOB

Trésorière

Président

Secrétaire adjointe